

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
 Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
 Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr. Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS



SOUSSION pour coupes de bois

L'Etat de Neuchâtel met en soumission les coupes marquées dans ses forêts:
 Bois l'Abbé, divisions 1 et 10. Trembley, division 8. Eter, divisions 7, 8, 12, 16, 26 et les lignes de divisions. Pourtales, division 11.
 Les soumissions devront être faites pour les coupes avec et sans les billons et parvenir au bureau du soumissionnaire, le mardi 29 novembre avant 11 heures.
 Pour visiter les coupes s'adresser aux gardes forestiers et pour prendre connaissance du cahier des charges à l'Inspection des forêts I, jeudi 24 novembre, de 8 h. à 12 h.
 Saint-Blaise, le 17 novembre 1921.
 L'Inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement, J. JACOT-GUILLARMOUD.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

AVIS

Le public est informé que les bureaux de l'administration communale seront fermés de 14 à 16 heures le mardi 22 novembre 1921, à l'occasion des obsèques de M. Ferdinand PORCHAT, président du Conseil communal. Neuchâtel, 21 novembre 1921. Conseil communal.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

On procédera au brûlement d'un canal de cheminée dans l'immeuble de M. Emile Bühler, Saars 31, le mercredi 23 novembre, à 8 h. 1/2 du matin.
 Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galeries, chambres hautes et mansardes, façades, et en particulier celles des bûchers.
 Police du feu.

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques le mercredi 23 novembre 1921, dès 14 h. 1/2, au domicile des époux Gottfried Kämpf, à Corcelles, les objets mobiliers suivants:
 1 divan, 1 réfrigérateur, des tables, des chaises, des tableaux, 1 dressoir, 1 glace, 1 lavabo-commode dessus marbre, 2 linoléums, 2 paires de grands rideaux, 2 étagères, 3 lits complets et d'autres objets dont le détail est supprimé.
 La vente aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.
 Office des poursuites de Boudry: Le préposé, H.-C. MORARD.

IMMEUBLES

Petite maison

à vendre tout de suite ou pour époque à convenir dans le haut de la ville, 3 chambres, cuisine, chambre de bains, terrasse, jardin. S'adresser à l'Etude des notaires Petitjean et Hotz.

Vente d'une propriété à Môtiers

Les hoirs de M. Ami Botton père, à Môtiers exposent en vente, le samedi 3 décembre 1921, dès les 4 h. après midi, à l'Hôtel de Ville de Môtiers, la propriété qu'ils possèdent à Môtiers, comprenant une maison en parfait état d'entretien renfermant 4 beaux logements et les locaux utilisés par le Bureau des Postes, Grand Jardin (471 m²).
 S'adresser pour visiter la propriété à M. Arthur Maulz-Plaget, à Môtiers, et pour tous renseignements au notaire G. Matthey-Doret, à Couvet, chargé de la vente.
 à vendre, quartier des Parcs, MAISON

7 pièces, avec grand jardin potager et fruitier 700 m² environ, sorties sur deux routes cantonales. — Pour renseignements, s'adresser Parcs 34.

Enchère immobilière

Pour sortir d'indivision Mme WAVRE-JEANJAQUET et les HOIRS de Mme JACOT-GUILLARMOUD vendront par voies d'enchères publiques à l'Etude de MM. Wavre, notaires, Palais Bourgeois à Neuchâtel, le VENDREDI 25 NOVEMBRE, à 11 h. du matin, les immeubles qu'ils possèdent, savoir:
 CADASTRE DE NEUCHÂTEL Art. 652 pl. fo 31 No 26, La Gaille, vigne et verger de 2309 m²
 CADASTRE DE PESEUX Art. 577 pl. fo 21 Nos 21 et 22, AUX GUOHES, vigne et terrain vague de 3198 m² (2798 + 400 m²).
 Ces immeubles forment de beaux terrains à bâtir.
 Pour prendre connaissance des conditions d'enchères, s'adresser à MM. Wavre, notaires à Neuchâtel, en ce qui concerne la vigne de Neuchâtel, et à M. P.-A. DeBrot, notaire, à Corcelles en ce qui concerne la vigne de Pesieux.

Faillite G. Thiébaud, industriel, Foudry (Ed. Bourquin, admin strat., Neuchâtel)

Enchères définitives

VENTE D'IMMEUBLES

(Ancienne fabrique de chapeaux de paille)

Le jeudi 24 novembre 1921, à 14 heures 30, à l'Hôtel de Ville de Boudry (Salle du Tribunal), il sera procédé à la vente définitive par voie d'enchères publiques des immeubles dépendant de la masse en faillite Georges-Henri THIEBAUD, comprenant 10 bâtiments divers à l'usage de fabriques, maison d'habitation, entrepôts, magasins, rampes, écuries, fenil, jardins, verger et prés, ainsi que la concession hydraulique sur la Renss, avec roue et vannes. Surface totale 55,000 m². — Assurance des bâtiments 209,500 francs.
 Expertise: 1^{er} lot: Fr. 188,802; 2^{me} lot: Fr. 2230.
 Les actes sont déposés à l'Etude Edm. Bourquin à Neuchâtel où ils peuvent être consultés.
 Tous renseignements peuvent être demandés à l'Administrateur de la Masse ou à Me H. Amberson, notaire à Boudry.

A VENDRE

A REMETTRE A GENÈVE bon café-restaurant
 situé dans quartier très fréquenté à 10 minutes de la gare de Cornavin.
 Reprise: fr. 18,000.—
 Pour de plus amples renseignements s'adresser Case postale 35, Neuchâtel.

RHUMATISMES

L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatismes, même les plus tenaces et les plus invétérés.
 Prix du flacon de 120 pilules, fr. 7.50 franco, contre remboursement. JH 31826 D
 Pharmacie de l'Abbatiale, Payerne
 Prospectus sur demande

LE RAPIDE

Horaires répertoire

Feuille d'avis de Neuchâtel

Deuxième édition comprenant les changements apportés le 3 novembre 1921.

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1.

Dépôts: Kiosque de l'Hôtel de Ville, — M^{me} Nigg, sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets, — Librairies et papeteries Attinger, Bickel-Henriod, Berthoud, Bissat, Delachaux & Niestlé, Sandoz-Mollet, Steiner, Winther, Cère & C^o, — Besson, — Pavillon des Tramways.

VIENT DE PARAÎTRE:

PARADIS-Tango

Dernière création de J. CIBOLLA, auteur des grands succès du jour
 PIANO Fr. 2.50 ORCHESTRE Fr. 3.—
 Dans tous les magasins de musique et chez l'auteur, rue du Petit 15, Téléphone 13.34, LA CHAUX-DE-FONDS.

KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

Dentelles au mètre depuis -.20 le mètre
 Broderies au mètre depuis -.70 le mètre

LES MEUBLES BACHMANN

conviennent à toutes les bourses

DEMANDER NOS CATALOGUES pour meubles sapin, meubles bois durs (verre) meubles chêne ou noyer.

Une visite à nos magasins est recommandée à toute personne désirant faire un achat de meubles
BACHMANN & C^o - Fabrique de Meubles - TRAVERS

Maison J. L. Berger

rue de l'Hôpital 18
 Blouses de laine
 Jaquettes de laine
 Pantalons de laine
 Costumes laine

Optique médicale
 Lunettes et pince-nez pour toutes les vues, ordonnances de MM les docteurs. Réparations.
 Au magasin
 N. VUILL - SAHLI
 Temple-Neuf 16 - Neuchâtel

Le cirage bien apprécié
 Larmoyer de Paris en cruchons est de nouveau en vente au magasin Rod. Suscher
 Faub. de l'Hôpital
 Escompte 5% S. E. N. J.

Bois de feu
 Beaux stères de hêtre et sapin, ainsi que beaux fagots, à vendre. S'adresser Hôtel de la Couronne, Valangin.

Poussette
 élégante, dernier modèle, état de neuf, à vendre. Centre Case postale 6518, Neuchâtel.

Malaga
 toute première qualité, 5, 10 et 16 litres, à Fr. 2.50, 32, 64, 100 litres, à Fr. 2.25. Grand dépôt à Bienna. Importation depuis 30 ans. — ED. LUTZ, à Lutzenberg près St-Gall (Suisse).

A VENDRE
 2 tables, dont 1 à im. 1 fourneau électrique, 1 lit de poupee, 1 trépan.
 Demander l'adresse du No 752 au bureau de la Feuille d'avis.

COMBINAISONS
 caleçons pour enfants depuis 2 fr. 90 la pièce
 AU BON MOBILIER
 Ecluse 14
 Envoi contre remboursement

La disparition

des taches dans le linge n'est possible que par l'emploi d'un produit de premier ordre. Perplex Schuler à cet effet est indispensable. Perplex blanchit le linge, le nettoie, lui donne une odeur agréable, et économise temps et peine. — Paquet d'essai gratis.

En vente à Neuchâtel, chez Mile von Allmen, Rocher 8; A. Berthoud et Cie, rue Pourtales 13; Mme Bourquin, rue J.-J. Lallemand; Favre Frères, rue des Chavannes et rue St-Maurice; Henri Gacond, rue du Seron; M. Matthey, rue du Trésor; R. Lüscher, Faubourg de l'Hôpital 17; Ch. Petitjean, dans tous ses magasins; L. Porret, rue de l'Hôpital 3; Société Coopérative de Consommation; dans tous ses magasins de la ville, ainsi que dans ses succursales: à Valangin, Fontaines, Colombier, St-Blaise-Marin, Cudrefin et Lugnorre; Mme Tröhler, rue Coulon 5; Epicerie Zimmermann S. A., rue des Epancheurs; Auvernier; Dame Rogoz; Zimmermann S. A.; Boudry; G. Berger; Société Coopérative de Consommation; Corcelles; Société de Consommation; Camandréche; Dlle E. Bersier; Gorgier; G. Billod; Marin; Favre Frères; St-Aubin; Mme Baillo; Safin-Blaize; Zimmermann S. A.; Pesieux; Société de Consommation; Zimmermann S. A.; Serrières; Dlle L. Niggli; Société de Consommation.
 En vente en gros chez Sandoz et Cie.

500 Swaters Jusies, Chandails

en laine tricotée, couleurs gris, bleu, brun, rouge, vert, marine
 longueur 35 40 45 50 55 60
 prix 4.— 4.75 5.70 6.— 6.25 6.50

Combinaisons, Caleçons pour enfants

grandeur 1 2 3 4 5 6 7
 prix 3.— 3.25 3.50 3.75 4.— 4.25 4.50

Bas de laine noir et brun

grandeur 4 5 6 7 8
 prix 2.40 2.55 2.70 2.85 3.—

Tabliers pour enfants
 choix énorme dans toutes les grandeurs

Bérets pour fillettes
 2.50 3.40 3.95

Jules BLOCH, Neuchâtel
 SOLDES ET OCCASIONS
 Succursales: FLEURIER et COUVET

Boucherie Charcuterie Grossenbacher

FAUSSES-BRAYES 3 et sur le MARCHÉ
 Dès aujourd'hui grande baisse. — Veau tout premier choix depuis 2 fr. le demi kilo. Bœuf bouilli depuis 1 fr. 50 le demi-kilo. Bœuf rôti depuis 2 fr. 20 le demi-kilo. Porc frais salé, fumé Mouton. Tous les mardis et jeudis, saucisse à rôtir. Boudin frais. Tête de veau blanchie. Choucroute, raves.
 Service à domicile. Téléphone 4.56. Se recommande.

MODE F.A. GYGAX & C^o

ÉPANCHEURS 5
 Maison la mieux assortie de la place
 VOIR NOS NOUVEAUTÉS ET QUALITÉS SUPÉRIEURES
 ♦♦
 Toujours grand choix de Modèles garnis . . . depuis 14.50
 Feutres formes nouvelles garnies toutes teintes depuis 9.50
 Formes panne 24.50 Feutre lapins qualité extra 18.—
 ♦♦
 En magasin plus de 50 formes différentes, dernière nouveauté en linon, 2.90 et 3.50 ces deux seuls prix

Veau génisse à vendre, chez A. Balmer, Boudvillers.

Chien courant à vendre tout de suite un excellent chien courant, âgé de 6 ans, au prix de 30 fr. S'adresser à F. de Rovner, Marin.

A vendre un beau GROS BŒUF S'adresser à Henri Frasse, à Champ-du-Moulin.

Beaux jeunes porcs de 8 semaines, à vendre. S'adresser à Michel Schupbach, Penin.

A VENDRE
 faute d'emploi une grande table ronde placée acajou, un potager moyen, deux réchards à gaz, un réchard à charbon, une grande malle, le tout en bon état.
 Demander l'adresse du No 754 au bureau de la Feuille d'avis.

MEUBLES
 A vendre un aménagement de salon Louis XV en beau velours frappé grenat, canapé, 2 fauteuils, 6 chaises, peu usagé, une table Louis XV, 1 grande glace, horloge, 1 chaise sculptée à musique, 1 accordéon entièrement neuf. Grand choix de tableaux à l'huile.
 Demander l'adresse du No 741 au bureau de la Feuille d'avis.

SAVON SUNLIGHT

Le savon Sunlight possède deux caractéristiques: grande pureté, mousse abondante. C'est ce qui le rend si économique et avantageux dans les grandes lessives, pour lesquelles nous recommandons le grand cube au lieu de l'ancien morceau octogone.
 Savonnerie Sunlight, OLTEN.

CORS
 Les CORCORIE BLANC
 EFFET SENSATIONNEL. NOMBREUSES ATTESTATIONS
 Dépôt général: Pharmacie du Val-de-Ruz, Fontaines.
 Dépôt pour Neuchâtel: Pharmacies Jo dan et Bailler.

Potagers
 neufs et d'occasion
 Réparations de potagers et travaux de serrurerie. S'ad. Evole 6, atelier. Tél. 10.35.
 Fin de vente
 de la succession de Mme Emma Jacot-Guillarmod. Tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h. Jusqu'à mercredi 23 novembre, rue St-Honoré 3, 5me, à gauche. Tableaux de maîtres. Objets d'art. Salon Louis XV, salle à manger et divers objets.

A VENDRE
 1 machine à coudre, 1 fourneau à pétrole, 1 secrétaire.
 S'adresser Evole 16, 5me.

Troncs d'arbres
 à vendre 45 fr. les 3 stères, rendus à domicile, bois sain et sec, bûché pour cheminées et lessives; le meilleur combustible pour ces usages. S'adresser à Fritz Branan, Hôtelier, Tél. 18, Ponts-de-Martel.

Bottines pour dames
 en brun et rouge dep. 38.50 en daim noir et gris 35.—

Chaussures J. Kurth

NEUCHÂTEL
 Place de l'Hôtel de Ville

Attention!
 Alfred Niklaus, Anet, offre pommes de terre de table (industrie), à 15 fr. les 100 kg. Petites pommes de terre de fourrage, à 9 fr. les 100 kg. Betteraves, à 4 fr. les 100 kg. Choux-raves, à 8 fr. les 100 kg. Livrables, station Anet. Bonne tourbe sèche à 15 fr. le mètre, livrée à domicile. Les commandes sont reçues par Boseng, Coq-d'Inde 8, Neuchâtel.

OFFRE SPÉCIALE DE 300 blouses tussor

à des prix dérisoires!

BLOUSE CHEMISIER, en tussor, pouvant se porter ouverte ou fermée, 4.95
 BLOUSE CHEMISIER, en tussor bonne qualité, jolie façon, 5.95
 BLOUSE CHEMISIER, en tussor, façon soignée, 6.95
 BLOUSE CHEMISIER, en tussor 1^{re} qualité, modèle très soigné, 9.90
 BLOUSE CHEMISIER, tussor, qualité supérieure, 12.90

Vente au 1^{er} étage
 MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
 NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse: sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer Vieux-Chatel beau logement de 5 chambres. Jardin. Etude Braun, notaire, Hôpital 7.

Hauterive

A louer un appartement de 2 chambres, cuisine et toutes dépendances, chez J. Clotton.

Appartement moderne

de 5 à 7 pièces, au centre de la ville, à louer immédiatement: grand confort. S'adresser Etude Lambelet, Guinand, Porret et Baillet, Neuchâtel.

A louer Faub. du Lac logement de 6 chambres, remis à neuf. Entrée à convenir. Etude Braun, notaire, Hôpital 7.

Conciergerie

A remettre à personne seule, ou ménage sans enfant, une grande chambre, cuisine, chambre haute habitable, cave et bûcher, en échange d'un service de conciergerie. Etude Pettipierre et Hotz, St-Maurice 12.

A louer PETIT APPARTEMENT 1 chambre et cuisine. S'adresser rue du Seyon 20, 3me étage.

CHAMBRES

Belle chambre meublée, - Ecluse 1, 2me étage.

Belle chambre et pension

cuisine française, prix très modéré. Pourtals 6, 2me, gauche.

Belle chambre au soleil avec pension soignée. Hailes 11, 2me étage.

A louer jolie chambre meublée, indépendante et au soleil. Séron 6, 2me.

A louer chambre meublée, - Hôpital 9, 3me étage.

Jolie chambre meublée au soleil. J. J. Lahlemann 1, 3me ét.

Jolie chambre au soleil, chauffage central, pension soignée. Maladière 3.

LOCAT. DIVERSES

A louer, en villa, pour commencement de février 1922 ou époque à convenir.

beau magasin

avec arrière-magasin. Pour renseignements, s'adresser au magasin Rod. Lüscher, Faubourg de l'Hôpital 17.

Demandes à louer

COMMERCE

Une famille honnête et solvable demande à louer pour épicerie à convenir un magasin, épicerie, petit commerce ou cigares, bien situé avec chiffre d'affaires prouvé, marchandise éventuellement reprise payée comptant.

S'adresser offres sous P 2591 N à Publicitas Neuchâtel.

Personne seule, tranquille, cherche

PETIT APPARTEMENT

d'une chambre, cuisine, ou une chambre non meublée, Neuchâtel, aux environs de Neuchâtel.

Demandeur l'adresse du No 753 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

Joune fille, 21 ans, cherche place de

bonne à tout faire

peut faire la cuisine. S'adresser Assile Temporaire, Faubourg du Crêt 14.

JEUNE FILLE

de 16 ans, de la Suisse allemande, sachant un peu coudre et recommander cherche place dans bonne famille. Vie de famille préférée à gros gages. Entrée commencement de janvier. Ecrire à J. B. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

cherche place facile, où elle pourrait se perfectionner dans la langue française et aider aux travaux du ménage. Adresser offres sous G 7557 Y à Publicitas S. A., Berne.

JEUNE FILLE catholique

cherche place pour aider aux travaux du ménage ou dans commerce où elle pourrait apprendre la langue française. Offres à Mme Schumacher-Kron, Hofstätten (Soleure).

JEUNE FILLE catholique

cherche place pour tout de suite ou date à convenir. Bons certificats. S'adresser à Mme Hostettler, chez Mme L. Baudouin, Estavayer-le-lac.

Jeune fille de 17 ans, de la Suisse allemande cherche bonne place de

volontaire

dans petite famille, pour apprendre la langue française. S'adresser à W. H. Fahr, Zwillingstrasse 87, St-Gall.

JEUNE FILLE

cherche place pour se perfectionner dans les travaux de la cuisine. Adresser offres sous P 2669 N à Publicitas, Neuchâtel.

PLACES

On cherche jeune fille

honnête et travailleuse pour travaux du ménage. Demander l'adresse du No 750 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche bonne à tout faire

sachant un peu coudre et bien recommandée. Bons gages. S'adresser par écrit à Z. 749 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Lingère

Jeune fille, 18 ans, robuste et travailleuse, cherche place concernant son métier. Trait aussi comme femme de chambre dans bonne famille.

Adresser offres à C. H. 747 au bureau de la Feuille d'avis.

confiserie

aiderait au bureau ou au ménage. Offres an die Stellenvermittlung der Amtsvermittlung, schaff, Zurich. JH 13884 Z

JEUNE HOMME

Suisse allemand, 18 ans, depuis une année en Suisse française, cherche place pour aider (éventuellement comme garçon de peine), dans commerce ou fabrication et pour se perfectionner dans la langue française. Offres à envoyer à M. Rodolph Lüthli, Chavannes-le-Veyron (Vaud). JH 810 L

Auto cycles

Un homme de toute confiance disposant d'un certain capital et sachant travailler, cherche emploi comme associé dans garage ou réparations. Pas sérieux s'abstenir.

S'adresser sous P 2668 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune homme

robuste, 25 ans, cherche place de domestique de campagne. Pourrait aussi très bien conduire des chevaux soit à la campagne, soit en ville. Gages à convenir. Entrée décembre. S'adresser à Joseph Welter, près de la fromagerie, Boswil (Argovie).

Jeune employée de bureau

active, débrouillarde et sérieuse, cherche emploi dans magasin ou commerce. Certificats à disposition. Ecrire sous chiffres B. R. 749 au bureau de la Feuille d'avis.

VENDEURS CHERCHÉS PARTOUT

Bon bénéfice est obtenu par la vente d'objets brevétés nécessaires à tout ménage. - S. CAPT, Uster RENENS (Vaud).

Pour bouchers

Jeune homme 19 ans, travaillant depuis une année dans le métier cherche place chez bon patron. Entrée immédiate. - Faire offre écrites sous chiffres A. K. 757 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprentissages

Un jeune garçon de la Suisse allemande de 17 ans cherche place d'apprenti chez un

jardinier

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. - S'adresser chez Mlle E. Stréit, Perles près Bière.

ŒUVRE CATHOLIQUE pour la

Faubourg du Crêt 15

Jeune fille cherche place d'apprentie chez bonne couturière, à Neuchâtel ou environs.

Entrée immédiate. Pour tous renseignements s'adresser à notre bureau.

PERDUS La personne

qui a en la bonne fortune de trouver samedi passé mon portefeuille contenant une certaine somme d'argent est priée de me renvoyer AU MOINS ce dernier vide avec mes deux cartes au porteur du tram et de l'autobus. F. Moser, Saint-Aubin.

A VENDRE

Camion-automobile

8 tonnes, neuf, prix très avantageux. Voir l'assommant, Mécenlet, Colombier.

A vendre une

calandre

en bon état, ainsi qu'un fourneau avec fers, pour repasseuse. S'adresser Fahys 45.

Librairie générale

Delachaux & Niestlé S. A. Rue de l'Hôpital 4, Neuchâtel

Table with 2 columns: Book titles and prices. Includes Agenda 'Féminis' pour 1922, Almanach Pestalozzi, Bertrand, S. Autour de St-Augustin, Pogazzaro, Petit monde d'autrefois, Gode, Philippe, Pascal d'Her, Gsell, Francis d'Anatole France, Maulair, (Camille), Paul Adam, Mérejkowsky, Mérejkowsky, Le 14 décembre, Mirbeau, Théâtre, Régner de Vestigia, Suarès, Le poète tragique (à propos de Shakespeare).

Spécialité de rideaux

L. Barbezat rue du Bassin 5 2me étage Cantonnières brodées en couleurs sur toiles de fil, étamine et en madras. Garnitures de cuivre. Jolis choix Prix avantageux

Ameublements

L. Augsburguer-Wyler Tapissier-Décorateur NEUCHÂTEL, Poteaux 4-7

Chambres à coucher Chambres à manger Buffets et Chaisse-longues Fauteuils tout styles Crus et Laines Duvels, Plumes Couffils et Saracnets Etoiles meubles Lits en fer, tous genres Travail très soigné POTEAUX 4-7

A vendre petit

calorifère

peu usagé avec plaque et tuyaux. Prix 40 fr. Crêt-Taconnet 34, 2me étage.

Pardessus

Pardessus Pardessus

Prix d'avant-guerre Occasion unique

Grand choix

Messieurs profitez!

Au Bon Mobilier

Ecluse 14

Demandes à acheter

Maison

On demande à acheter au Val-de-Ruz ou Vignoble une maison 2 ou 3 logements, avec petit jardin et terrain arboré. Adresser offres sous chiffres H. R. 699 au bureau de la Feuille d'avis. On achèterait d'occasion

gramophone

ou phonographe

en bon état. Faire offres détaillées à Case postale 6466, Neuchâtel.

Jeune ménage versé dans la

branche hôtelière

cherche à reprendre, tout de suite ou époque à convenir, pension ou logement de messieurs ou hôtel garni, système important, à bail, avec droit de vente. Offres à A. Freiburghaus, chef de cuisine, chez M. Herren, vins en gros, Laupen.

J'achète

MEUBLES

en tous genres, propres et en bon état. Paio le plus haut prix. AMEUBLEMENTS GULLOD Ecluse 23 - TEL. 5.58

Maison Suisse fondée en 1895

Maison de confiance.

AVIS DIVERS

Leçons de dentelle

aux fuseaux Pour tous renseignements s'adresser, chez Mme P. de Cordelles 16.

ORDRE DU JOUR:

Opérations et nominations statutaires. Le bilan, le compte de Profits et Pertes et le rapport du Comité d'administration sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Pour pouvoir participer à l'assemblée, les actionnaires devront être porteurs de leurs titres d'actions.

A L'APOLLO

Dés vendredi

La fille du faubourg

PAR NAZIMOVA

Drame populaire en 5 actes - Une 'tranche de vie', naturaliste

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Conférence publique et gratuite avec projections lumineuses

Au secours des enfants

Nansen et les affamés par M. D. Weber-Bautler, de l'Union internationale de secours aux enfants

Message de M. Gustave Ador Président de la Croix-Rouge internationale

Temple du Bas, Jendi 24 novembre, à 20 heures

COLLECTE

en faveur de l'enfance misérable (un quart pour les enfants suisses)

PROCHAINEMENT A L'APOLLO MARTHE REUBI célèbre chanteuse dans un répertoire extraordinaire

Magasin J. L. Berger

Rue de l'Hôpital 18

Jendi 24 novembre

EXPOSITION

Robes de soirées et lainages

Charpente-Ménuiserie

Entreprise pour bâtiments Réparations en tous genres

PAUL HAMMER

Paros du Millieu 8, Neuchâtel

Conservatoire Populaire de Musique

Fondateur: F. CHOISY, Genève Section de Neuchâtel: Faubourg de l'Hôpital 17

Violon, Piano, Flûte, Solfège

Examens sous la direction de M. F. CHOISY

Cours et leçons particulières

Institut d'Education Physique

L. SULLIVAN Prof. diplômé Orangerie 4 - Téléphone 11.96

GYMNASTIQUE suédoise, médicale, éducative - MASSAGE manuel, vibratoire. CULTURE PHYSIQUE

Leçons de piano et solfège

Mademoiselle Vadi de retour

à repris ses leçons. Se recommande Côte 76.

Bonne pension pour messieurs, entière et partielle, avec ou sans chambre. Prix modéré. - Pommier 10, Pension Stoll.

Mmes Chollet et Haefliger, Faubourg de l'Hôpital 16, 2me, RECEVRAIENT encore quelques messieurs comme

pensionnaires

Nourriture abondante, Cuisine très soignée, Chambres confortables. Prix modérés. - Selon désir, on donne aussi la pension seule. - FZ 1215 N

On cherche particulier disposant d'une somme de

8000 fr.

pour s'intéresser à une affaire commerciale de produits alimentaires en pleine activité. Garantie hypothécaire. Pour tous renseignements s'adresser en l'étude de M. Jules-F. Jacot, notaire, au Locle, Banque 2.

Société immobilière des Parcs

Assemblée générale des actionnaires, le 2 décembre 1921, à 17 h., en l'Etude Pettipierre et Hotz.

THEATRE DE NEUCHÂTEL

Vendredi 25 novembre 1921 Rideau 20 h. 1/4

Cinquième représentation de l'abonnement Ch. BARET

Mme J. GRUMBACH, du Théâtre National de l'Odéon

M. José DUPUIS, du Théâtre des Variétés

Alain, sa mère et son amie

PRIX DES PLACES: Fr. 7.-, 6.-, 5.-, 3.50, 2.50. (Tous droits compris). Location chez FOETISCH.

Théâtre de Neuchâtel

Mardi le 22 novembre, à 8 h. 15 UNE SEULE SOIRÉE du 10

MALINI

Le prof. Malini a été ici avec grand succès il y a 2 (25) Voir les affiches. P 4886 Z

Serrières

La Ligue suisse des femmes abstinentes, section de Serrières, remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont intéressées à sa

vente de vieux

du 29 octobre dernier et qui ont contribué à sa réussite. Le bénéfice net - déduction faite de divers petits dons à des œuvres antialcooliques - se monte à 900 fr. qui ont servi à la création d'un fond spécial en vue de l'ouverture d'un restaurant sans alcool à Serrières.

Le besoin d'un tel établissement se fait toujours plus sentir, c'est une œuvre sociale au premier chef qui se recommande d'ailleurs à l'intérêt de tous. Un autre résultat, bienfaisant des ventes dites « de vieux » est de mettre, à un prix modique, des effets d'habillement à la portée des petites bourses, ce qui a son importance par les temps de crises que nous traversons.

Encouragée par le succès de sa première tentative et afin d'augmenter le fonds dont il est parlé ci-dessus, la société prépare une même vente pour le printemps prochain. Elle se recommande vivement à toutes les personnes qui pourraient lui faire don de lingerie, vêtements, chaussures et autres objets usagés mais pouvant être remis en bon état. La société se charge de toutes les réparations.

Les dons seront reçus dès maintenant avec reconnaissance par:

- Mme Jean Vogeli, Serrières. Mme Alice Paillard, Cité Suchard, Serrières. Mme Roland, rue Martenet, Serrières. Mlle Emille Jeanneret, Institut, Trois-Portes, Neuchâtel. Mlle E. Blanc, Beaugard 3, Neuchâtel.

Ligue suisse des femmes abstinentes: SECTION DE SERRIÈRES

D' F. SCHEURER, Neuveville

NEUCHÂTEL, Côte 35, 2me étage

Comptabilités Organisations

Conseils commerciaux et financiers

Théâtre de Neuchâtel

Portes 7 h. 30 Mercredi 23 novembre 1921 Rideau 8 h. 15

GRAND MEETING de BOXE

organisé par l'Esquive, société de boxe sous le contrôle de la F. S. B.

Au programme: Les meilleurs craks des salles de LAUSANNE, BERNE, FRIBOURG, LA CHAUX-DE-FONDS se rencontreront avec ceux de NEUCHÂTEL

Les matches seront arbitrés par M. CHARLET de Berne

Juge: M. Bertrand GRANDJEAN, Chronométrateur: Bernard BÉGUÉLIN

Billets à l'avance au magasin Foetisch

BANQUE BERTHOUD & Cie

NEUCHÂTEL FONDÉE EN 1850

Agences et Représentants à Colombier, St-Aubin, Cortailod, Boudry, Bevaix et Peseux

GARNETS DE DEPOTS

Comptes-courants à vue et à termes fixes Intérêt avantageux

GARDE DE TITRES

Location de compartiments de coffres-forts Ordres de bourse PAIEMENT SANS FRAIS de coupons et titres suisses remboursables

CHANGES

CHÈQUES, LETTRES DE CRÉDIT

THEATRE DE NEUCHÂTEL

Vendredi 25 novembre 1921 Rideau 20 h. 1/4

Cinquième représentation de l'abonnement Ch. BARET

Mme J. GRUMBACH, du Théâtre National de l'Odéon

M. José DUPUIS, du Théâtre des Variétés

Alain, sa mère et son amie

PRIX DES PLACES: Fr. 7.-, 6.-, 5.-, 3.50, 2.50. (Tous droits compris). Location chez FOETISCH.

Théâtre de Neuchâtel

Mardi le 22 novembre, à 8 h. 15 UNE SEULE SOIRÉE du 10

MALINI

Le prof. Malini a été ici avec grand succès il y a 2 (25) Voir les affiches. P 4886 Z

Le Café Hag

Toutes les expériences faites avec le Café Hag sans cesse ont donné les résultats les plus satisfaisants. Pour les nerveux et les cardiaques il est une boisson délicieuse et bienfaisante. Tout le monde devrait faire usage du Café Hag, tout en possédant intact l'ardeur et le goût du café ordinaire n'en contient plus les substances nuisibles à la santé. Dr. E.

Monsieur et Madame Louys CHATELAIN ont la joie d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances l'heureuse naissance de leur fille

MARY-JANE Neuchâtel, 21 novembre 1921.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

M. le D^r Chable, privat-docent, commencera son cours d'hygiène et de pédagogie sexuelle mercredi 23 novembre à 5 h.

Pour inscriptions s'adresser au secrétariat de l'Université.

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE

DIMANCHE 27 NOVEMBRE, de 15 à 18 h.

THÉ-DANSANT

AVEC

GRANDE LIQUIDATION DÉFINITIVE

pour cessation de commerce

30 à 50% de RABAIS
en dessous des prix de fabrique

Vente à tous prix seulement jusqu'à épuisement du stock

Hâtez-vous de vous procurer de la bonne chaussure à des prix inconnus depuis des années

Magasin de chaussures ACHILLE BLOCH
RUE ST-MAURICE 1 — Entre l'Hôtel du Lac et le café Strauss

Au moment de constituer les

Approvisionnement de combustibles

les Administrations publiques, MM. les Industriels, Hôteliars, Propriétaires, etc., sont rendus attentifs à l'économie sensible résultant de l'emploi pour tous les systèmes de chauffage, du

Coke de gaz

des Usines à Gaz suisses.

La notable réduction de prix récemment entrée en vigueur, en fait le combustible le plus avantageux.

S'adresser à

L'Association des Usines à Gaz suisses, à Zurich

lorsque le COKE DE GAZ n'est pas obtainable sur place, auprès des fournisseurs de la branche.

Sulfate de cuivre

La compagnie de Produits électrochimiques de Bex S. A. avise messieurs les propriétaires viticulteurs que le prix des sulfates de cuivre est porté dès ce jour à

79 fr. les 100 kg. pour les sulfates de cuivre cristaux et 80 fr. pour les sulfates de cuivre neige

Messieurs les propriétaires qui ont passé leur commande à l'ancien prix bénéficient également de cette réduction.

Pour quelques jours seulement

NOUS SOLDONS

Rubans soie, toutes teintes, N° 5, le mètre 15 c.
Rubans soie, toutes teintes, N° 9, le mètre 35 c.
Rubans soie, toutes teintes, N° 12, le mètre 50 c.
Rubans soie, toutes teintes, N° 20, le mètre 65 c.
Rubans soie, toutes teintes, N° 60, le mètre 85 c.
Rubans soie, toutes teintes, N° 80, le mètre 1 fr.

BRODERIE

Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 4 cm., la pièce -55
Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 6 cm., la pièce -70
Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 8 cm., la pièce 1.-
Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 10 cm., la pièce 1.50
Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 11 cm., la pièce 2.-
Broderie, largeur 22 centimètres, le mètre -60
Broderie, largeur 33 centimètres, le mètre -80

JULES BLOCH
NEUCHÂTEL Soldes et Occasions

UNE BOITE DE VÉRITABLES **PASTILLES VALDA**

BIEN EMPLOYÉE, UTILISÉE A PROPOS PRÉSERVERA

voire Gorge, vos Bronches, vos Poumons
GOMBATTRA EFFICACEMENT vos Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.

Mais surtout EXIGEZ BIEN LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA

vendues seulement en BOITES de 1.90 PORTANT LE NOM VALDA

LAINES A TRICOTER

spécialement avantageuse

Laine anglaise en noir et gris, 4 et 5 fils, l'écheveau noir seulement -58
Laine tordue « étoile », 4 fils, noir seulement -65
Laine « chaperon rouge », 4 et 5 fils, teintes courantes, -75
Laine belge 4 fils, très solide, teintes courantes, -98

AVX ARMOURINS SA.
NEUCHÂTEL

Ruprecht & Cortailod

Serreries **Combustibles** Faire 16

DÉPOT A LA GARE, SERRIÈRES

BOIS : sapin foyard, fagots, coenneaux.
CHARBONS : coke, houille, briquettes, boulets, etc., aux prix les plus avantageux.

M. BUTTI, représentant, Neuchâtel

CAMISOLES
pour Messieurs à fr. 3.90, 4.50, 5.25

CALEÇONS
pour Messieurs à fr. 4.50, 4.90, 5.25

AU BON MOBILIER
ECLUSE 14

GRANDE VENTE RÉCLAME DE **SOIERIES**

POUR BLOUSES, LE MÈTRE A **3.95**

Chez **GUYE-PRETRE**
Saint-Honoré Numa Droz

Souliers Régent Velours

Fr. 15.—

Samballes velours
Fr. 18.—

Grands Magasins de **NOUVEAUTÉS**

Quarraz Cie

Comparez nos qualités
Comparez nos prix

Maison ayant les plus grands assortiments de

Confections et Tissus

A égalité de qualité nous avons les plus bas prix

Faites vos achats chez les spécialistes

AUTOMOBILES

Panhard Levassor, Peugeot, Citroën
Minerva, Oldsmobile

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
Voitures neuves depuis 2500 fr.

Patthey & Co Garage Neuchâtel
Téléphone 16

TISSUS EN TOUS GENRES

M-FRIOLET-JANNET
LE LOCLE

Mai ou du pays vendant aux meilleures conditions.
Repr. LEON JACOT, à Corcelles. (N)

Véniennes
poil de chameau à **Fr. 7.90**

PÉTREMAND, Moulins 15, NEUCHÂTEL

Soufre cuprique

La Maison William DuBois et Cie, à Cormondrèche, qui s'est déjà occupée au printemps passé de l'ACHAT EN COMMUN de soufre cuprique, informe les intéressés que :

le « SOUFRE VENTILE RAMBALDI » contenant 10% de sulfate de cuivre IMPALPABLE reviendra de 45 à 50 fr. les 100 kg. (aujourd'hui 45 francs).

La maison sus-nommée, ne s'occupe de ce produit que parce que certains revendeurs s'octroyaient des bénéfices dépassant toute norme commerciale.

Contrairement à ce qui a paru dernièrement dans les journaux, les Stations fédérales d'essais, ne recommandent pas plus un produit que l'autre, elles se bornent à renseigner.

La Station d'Essais d'Auvornier CONTINUE DE RENSEIGNER.

Contrairement aussi aux naïves informations du revendeur des produits de Bex, demandant de favoriser l'industrie nationale, le soufre, qu'il soit mis sur le marché par une maison suisse ou une maison italienne, reste et restera toujours un produit exotique.

Seyon 26, 1^{er} étage

Coupons de flanelle-coton, satinette, toile blanche et couleurs, à prix très avantageux

Profitez tout de suite

Se recommande. Mme Wuthier.

Chaussures Pétremand
Moulins 15
NEUCHÂTEL

Très avantageux
Filet de thon français
à l'huile
très bonne qualité
à fr. 1.25 la boîte de 200 g. — quantité limitée
— ZIMMERMANN S. A.

SANTÉ ET VIGUEUR RETROUVÉES ET CONSERVÉES
par une cure du dépuratif-laxatif

Salsepareille Model

en bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr., dans les pharmacies ou directement franco par la Pharmacie Centrale, MADLENER-GAVIN, Rue du Mont-Blanc 9, GENEVE.

Gratis! Gratis!

A la Ménagère
2, Place Purry, 2

Boules à eau chauffe-lit
Prix très avantageux
Timbre escompte neuchâtelois

Véritable **Thé de Chine**
qualité extra à 5 fr. le demi-kilo
Mélange « Aroma » à fr. 4.50
Belle Vanille Bourbon à 25 cent. times la gousse
Epicierie L. PORRET
5 % en timbres S. E. N. J.

AU FAUCON
Maison spéciale Pour l'ENCADREMENT
E. Knecht
Hôpital 20, 1^{er} étage
Neuchâtel

Cadres pour photographies
Les plus grand o'x.
Les plus bas prix.

Exposition permanente de nos Tableaux
ENTRÉE LIBRE

Demandez **Le crayon**
HANDY
toujours taillé.
Simple, solide, pratique

Demandez **La plume**
MONT BLANC
Fonctionnement garanti

à la Librairie-Papeterie
James ATTINGER, Neuchâtel

ACHETEZ DES MACHINES SUISSES!

7, Ecluse, 7

Little, matelas bon orin, duvet, oreillers depuis 120 fr.; plusieurs bureaux-sécrétaires, noyer, depuis 120 fr.; tables à coulisses; divans; régateurs depuis 150 fr.; armoires à glace tout en noyer, depuis 220 fr.; lavabos-commodes depuis 80 fr.; toilettes anglaises avec marbre; sellettes neuves 15 fr.; buffets de service modernes; canapés Hirsch et parisen; régateurs depuis 20 fr.; tables noires depuis 30 francs; glaces, tabourets, un beau canapé Louis XV 110 fr.; tableaux, potagers, salle à manger moderne, véritable occasion 450 francs.

Petits paiements mensuels
Demandez catalogue illustré.
Fabrique Suisse de mach. à coudre
LUCERNE

POLITIQUE

France

Un drôle d'écu

PARIS, 20. — Voici les résultats de l'élection municipale, scrutin de ballottage, qui a eu lieu hier, à Paris, dans le quartier de la Santé :

Belgique

Les élections législatives

BRUXELLES, 20. — Les résultats définitifs des élections ne pourront être connus que demain, lundi. Mais d'ores et déjà, on annonce que les libéraux gagnent du terrain, tandis que les socialistes en perdent. Les catholiques, eux, restent stationnaires.

Irles britanniques

Hugo Stinnes à Londres

De Londres au « Temps » : La visite de M. Hugo Stinnes, qui est arrivé samedi à Londres, intrigue les milieux politiques et financiers. Le magnat allemand, qui, pour venir, a gardé l'incognito, a été précédé d'un cortège de rumeurs de source berlinoise annonçant qu'il se rendait en Angleterre sur l'invitation expresse de M. Lloyd George, mais qu'il allait probablement être question du problème des réparations. Il est inutile de signaler le caractère tendancieux de bruits qui sont absolument dénués de fondement. On déclare à Downing Street qu'il est absolument certain que M. Lloyd George ne recevra pas M. Stinnes.

Empire britannique

La question égyptienne

Une conversation qui a eu lieu samedi entre lord Curzon et Adli pacha et qui a duré une heure a mis un terme aux pourparlers engagés à Downing Street depuis la mi-juillet pour le règlement de la question d'Égypte. Le premier ministre et les délégués égyptiens vont repartir pour le Caire, où ils feront leur rapport au sultan. Bien que le communiqué du Foreign Office ne soit pas clair sur ce point, on a tout lieu de croire que les pourparlers sont rompus et que les divergences de vues entre la délégation égyptienne et le gouvernement britannique subsistent, particulièrement en ce qui concerne la question de l'occupation britannique en Égypte.

Allemagne

Les conditions de Stinnes

Pour mettre au service du Reich une partie des bénéfices qu'elle a amassés en devises étrangères, la grosse industrie qui dirige Stinnes n'exige rien de moins que la cession par l'Etat des chemins de fer et des mines fiscales. Ce qui fait dire au « Journal de Genève » :

Les industriels ont-ils voulu mettre le chancelier au pied du mur et lui forcer la main ? On a le droit de le croire. Car ce qui leur importe visiblement dans toute cette affaire, c'est moins la question des réparations que celle de leurs intérêts bien compris. Menacés de devoir faire à l'Etat le sacrifice d'une partie de leurs biens et de lui livrer de force une ample franchise de ce qu'ils appellent la substance organique du domaine productif, ils ont eu l'habileté de retourner contre l'opérateur le couteau que celui-ci tenait déjà, et proposent au Reich de se laisser lui-même opérer. A l'exemple de leurs ouvriers, qui, avant de se mettre en grève, choisissent le moment le plus favorable, ils crurent bien faire d'imposer leurs conditions au chancelier le lendemain du jour où la commission des réparations arrivait à Berlin. Car ils pensaient sans doute que M. Wirth hésiterait moins longtemps à passer sous leurs fourches caudines, afin de ne pas donner à M. Dubois et à ses collègues un motif d'intervention au détriment de l'Allemagne.

Les nationalistes aiment à parler de la « diète » de Versailles. Les socialistes pourront désormais leur reprocher celle de Berlin. En outre, si habilement conçue qu'elle soit, cette dernière a pourtant un défaut qui saute aux yeux : elle est cousue de fil blanc. Certains journaux dévoués eux-mêmes à la cause des industriels ne se gênent pas de le dire : en formulant ses conditions, la Ligue n'avait qu'une idée en tête, celle de soustraire les chemins de fer à une saisie probable de l'Entente ; elle argumentait avec l'article 248 du traité de paix, d'après lequel seuls les biens appartenant à l'Etat peuvent être saisis, et non pas ceux des particuliers. C'était apparemment aussi naïf qu'imprudent, car M. Stinnes et les autres gros bonnets de l'industrie auraient pu prévoir que la commission n'est point arrivée à Berlin sans être pourvue de toutes les instructions nécessaires pour empêcher qu'un tour de passe-passe ne rende illusoire les stipulations du traité de paix.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

PARIS, 19. — Je demande pardon aux lecteurs de ce journal de leur parler encore de la Conférence de Washington. Mais comment faire autrement quand elle reste la préoccupation presque exclusive de l'opinion publique et de la presse française ? On a d'ailleurs raison de ne point en méconnaître l'importance. Il est seulement regrettable qu'on ne se rende pas très exactement compte de la situation telle qu'elle est.

La plupart des gens paraissent croire, en effet, que le désarmement terrestre est étroitement lié à la limitation des armements navals et qu'on aura remporté un triomphe si l'on obtient pour la France le droit de conserver l'armée indispensable à sa sécurité. Ce raisonnement tourne exactement le dos à la réalité. La vérité est qu'il n'y a absolument rien de commun entre ce que préparent les trois grandes puissances navales et la situation de la France. Le projet Hughes consiste simplement à consolider l'équilibre actuel des flottes en limitant les frais de concurrence. La combinaison est plus ou moins avantageuse pour ceux dont la suprématie était virtuellement condamnée ou qui avaient pris une avance sensible. Elle ne touche pas à l'essentiel : l'Angleterre reste maîtresse en Europe, l'Amérique est inattaquable et le Japon domine l'Extrême-Orient. Il est évidemment infiniment plus sage de reconnaître l'intérêt de chacun que de dépenser des milliards pour gagner un avantage de quelques dizaines de milliers de tonnes.

En ce qui concerne les armées terrestres, la question est tout autre. Aucune concurrence n'est ouverte. L'armée française est seule et elle n'a d'autre but que d'équilibrer la puissance massive du bloc germanique. Les Américains et les Anglais n'ont point eu besoin de s'entendre avec la France pour liquider leurs armées de guerre. Cela leur est au fond parfaitement égal que nous nous saignons aux quatre veines pour monter la garde sur le Rhin. Au contraire, ils ne sont pas fâchés de nous savoir lourdement handicapés dans la concurrence économique par ce fardeau écrasant. La situation ne changerait que si la France se montrait disposée à se servir de sa force militaire non plus dans un but passif, mais à des fins actives. Mais autrement, la puissance militaire française n'inquiète ni les Anglais ni les Américains qui n'ignorent pas que nous ne pouvons rien faire seuls, n'ayant pas la maîtrise de la mer.

Il est donc archi faux de prétendre que la France remporterait une victoire à Washington en obtenant le droit de conserver son écrasante armure. Il ne faudrait pas, surtout, qu'on prétende lui faire payer cette illusion. Espérons que ses délégués à la Conférence voteront plus nettement le danger que n'a l'air de le faire la presse d'ici. Car, autrement, ce serait encore une fois la France qui ferait les frais de l'affaire. M. P.

ETRANGER

Inondations en Sicile. — On mande de Messine : A la suite d'un très violent orage les eaux du Torrente et de l'Elitona ont envahi les pays, causant d'importants dégâts. On signale huit victimes. Les autorités ont envoyé sur les lieux un train de secours.

L'honneur d'une ville. — Il y a quelques mois les autorités de la ville de Chicago assignèrent en cinquante millions (!) de dommages-intérêts à la « Tribune » de Chicago pour préjudice causé par ses injures à sa bonne réputation. Le journal en question soutient en ce moment une lutte formidable contre les principaux porte-parole, hommes politiques et journalistes du parti républicain dans l'Etat de l'Illinois et se déclare le champion de la défense des principes démocratiques menacés et outragés indignement par ses adversaires. Le juge Fisher vient de débouter la grande ville pour ce seul motif qu'il est légalement im-

possible de diffamer ou calomnier une municipalité. La décision est intéressante. Fera-t-elle jurisprudence partout ? C'est là une autre question.

Explosion dans un cinéma. — Une explosion s'est produite dans un cinéma de la ville de Harburg, en Prusse, dans lequel se trouvaient plusieurs centaines d'enfants assistant à une représentation organisée à leur intention. 11 cadavres ont été retirés jusqu'ici des décombres. 9 autres enfants, grièvement blessés ont été transportés à l'hôpital. L'un d'eux a succombé.

SUISSE

Un point d'arithmétique. — On écrit au « Démocrate » :

La Confédération achète dix mille wagons de blé indigène à 60 francs le quintal, ce qui lui coûte 60 millions. En outre, le monopole acquiert quarante mille wagons de blé américain à 30 francs, au prix total de 120 millions. Coût total pour cinquante mille wagons : 180 millions, soit 36 francs par wagon. Or, la Confédération vend son blé aux meuniers à 50 francs. Elle économise donc 14 francs par wagon, ou, pour le tout, 700 mille francs. Où va cette somme ?

Chemins de fer. — Samedi après midi a eu lieu l'ouverture officielle de l'exploitation électrique du chemin de fer Frauenfeld-Wil. L'horaire ordinaire comprend cinq trains dans chaque direction.

Club alpin suisse. — La 60me assemblée des délégués du Club alpin suisse a eu lieu samedi et dimanche, à Baden, sous la présidence de M. Tschopp (Aarau) et en présence de 200 délégués. Durant l'année dernière, le nombre des membres du club a passé de 19,500 à 22,000. Les comptes annuels accusent un bénéfice de 44,800 fr.

Un crédit de 26,500 fr. a été voté pour les cabanes du club 1500 fr. ont été accordés pour la transformation de la cabane Rambert, de la section des Diablerets, et 9000 fr. pour l'agrandissement de la cabane Wildhorn (section du Moléson). Le legs de 30,000 fr. de M. Julius Klaus, (Ober-Uster) sera utilisé pour la construction d'une cabane dans la Suisse allemande, qui portera le nom de Klaus et qui sera édiflée dans la vallée de Baltschieder.

Chronique des enfants

Mouvement de la jeunesse romande. — En face des misères engendrées par la guerre et des souffrances qui écrasent des centaines de mille et des millions d'enfants en Suisse et en Europe, devant l'ignorance générale du public au sujet de cette atroce situation, la jeunesse de nos villes romandes s'est dressée pour venir en aide dans la mesure de ses moyens à cette enfance qui périt : Les élèves des écoles, des gymnases, les étudiants, les écoliers ont créé spontanément un « Mouvement de la jeunesse romande » (M. J. R.).

Un comité central, à Lausanne, et les trois comités cantonaux de Genève, Neuchâtel et Vaud, en attendant ceux du Jura bernois, de Fribourg et du Valais, formés uniquement de jeunes étudiants, employés et apprentis, dirigent la propagande ; la jeunesse des écoles et de sociétés affiliées rivalisent d'enthousiasme pour organiser collectes, soirées, ventes ; depuis quelques mois seulement 20,000 francs ont été ainsi recueillis.

Le « Mouvement » est affilié au comité suisse de secours aux enfants et à l'union internationale de secours aux enfants ; il est patronné par la Croix-Rouge internationale, que préside M. Ador, et par un comité d'honneur composé de MM. Chuard, conseiller fédéral, Moita, conseiller fédéral, Schulthess, président de la Confédération, Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat, Lederrey, Fournier, délégués de la Croix-Rouge internationale, etc. Disons enfin que le « Mouvement » édite avec bénéfice un bulletin très goûté du public.

Ce geste de la jeunesse romande qui peut changer lorsqu'elle a faim et se coucher au chaud pendant l'hiver, à cette autre jeunesse affamée, misérable, innocente de ses malheurs, est accueilli partout avec la plus grande sympathie. Nous ne pourrions mieux l'exprimer qu'en reproduisant un fragment de discours prononcé par le délégué de la Société des nations au IIIème congrès des œuvres de secours aux enfants (Stockholm, septembre 1921) auquel le « Mouvement » de la jeunesse romande était représenté :

« Ces actes, nous en voyons tous les jours ; ce sont ceux d'associations comme la vôtre qui, penchées sur toutes les souffrances, accessibles à toutes les plaintes, dévouées à toutes les misères, donnent un éclatant témoignage de ce que peut être la solidarité humaine dans la conception la plus pratique qui est aussi la plus haute. C'est pourquoi ceux qui vous voient tracer dans les champs ravagés de l'Europe souffrante, le sillon de la charité, saluent en vous les pionniers de la Société des nations... »

Ad. N.

REGION DES LACS

Neuveville (corr.). — Lundi, nous avons rendu les derniers devoirs à un jeune homme de 25 ans, Alfred Trachsel, mort pas suite d'asphyxie par les gaz d'un pôle qui tempérait une seconde chambre dans laquelle dormait une petite fille. Vendredi matin vers cinq heures, le père entendit un bruit étrange dans la chambre de son garçon ; il monta et fut consterné en constatant la présence de gaz délétère et trouvant son fils et la petite fille sans connaissance. Le médecin fut appelé d'urgence ; par ses soins, la fillette reprit connaissance, mais le garçon resta évanoui ; il est mort samedi matin.

Dernier survivant d'une famille assez nombreuse, il semblait désigné pour tenir compagnie à ses vieux parents. Assez robuste, fort, travailleur, il était de ces ouvriers qu'aucun travail ne rebute, faisant tout pour éviter la caisse de chômage. Il laisse l'exemple d'un bon fils et d'un zélé travailleur.

Avenches. — La population d'Avenches, tout entière, a rendu dimanche les derniers devoirs au docteur Maurice Perrin. Cinq ou six cents personnes ont accompagné jusqu'au cimetière le corbillard précédé d'enfants portant des couronnes. Sur la tombe ouverte, le culte fut célébré par le pasteur de Weiss, puis, M. Alfred Cloutier, conseiller d'Etat de Neuchâtel, prit la parole au nom des amis du défunt. Il dépeignit en termes élevés la carrière du docteur Perrin et les traits saillants de son caractère. A son tour, M. Bourquin, conseiller municipal d'Avenches, rendit hommage aux qualités du défunt et à son dévouement aux malades et aux diverses œuvres de bienfaisance et d'utilité publique de la vallée de la Broye.

CANTON

Travaux publics. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen René Fischer, actuellement commis du parquet à Neuchâtel, en qualité de second secrétaire au département des travaux publics.

Fièvre aphteuse (Bulletin officiel). — L'épizootie continue à s'étendre dans la région de La Brévine ; elle a gagné les étables appartenant à Mme Veuve Rachel Rosset, aux Cuchés (3 bovins) ; Mme veuve Fahny, à l'Ecrenaz-dessus (8 bovins, 2 porcs) ; M. Louis Bony, à l'Harmonet (7 bovins, 2 porcs) et M. Luther Yersin, La Brévine-village (8 bovins, 2 porcs).

Elections ecclésiastiques. — Les électeurs de toutes les paroisses du canton sont convoqués pour le samedi et dimanche 10 et 11 décembre 1921, afin de procéder au renouvellement intégral des membres ecclésiastiques et laïque du synode et des membres des collèges d'anciens d'Eglise.

Hospice de la Côte. — On nous écrit :

Nos braves malades ont eu la joie d'assister dimanche soir à un concert organisé par M. Chevalier avec le concours de l'orchestre de l'Union chrétienne de Corcelles-Cormondrèche-Peseux. On ne peut dire à quel point nos pensionnaires incurables jouissent de ces attentions délicates, de ces rayons de lumière qu'on veut bien faire luire dans leur vie parfois si décolorée et combien ils sont reconnaissants à tous ceux qui ont pour eux une de ces bonnes pensées.

Bureaux de renseignements. — L'assemblée annuelle de la Société des bureaux officiels de renseignements du canton a eu lieu vendredi après midi, à Auvier, sous la présidence de M. Vuarnoz, ancien inspecteur des C. F. F., et en présence de nombreux membres de la société, de délégués des communes et de l'Etat.

La situation de la société est relativement favorable si l'on tient compte de la crise intense dont souffre notre pays, c'est là ce qui ressort du rapport présenté par le directeur du bureau de Neuchâtel, M. Albert Elskes, et adopté par l'assemblée. Les bureaux de renseignements du canton prennent de jour en jour un développement réjouissant, malgré l'état des changes et les tracasseries de la police des étrangers ; il importe donc que les Neuchâtelois soutiennent cette institution indispensable à notre pays.

L'assemblée a enregistré avec regret la décision de la commune de Peseux de supprimer son allocation annuelle de 100 fr., qui était d'autant plus indispensable que les villages de la Côte neuchâteloise et des environs bénéficient d'une façon toute spéciale du bureau de renseignements qui reste à leur entière disposition et ne demande qu'à leur rendre service sous tous les rapports.

La société vient d'éditer une carte et un guide du canton, dont le texte a été rédigé par M. Vivien, pasteur, à Corcelles, et qui pourront rendre de grands services à notre pays.

Les établissements scolaires, le département de l'instruction publique et le conservatoire de Neuchâtel veulent bien s'intéresser à l'œuvre des bureaux de renseignements, qui leur attire beaucoup d'élèves et les recommande en dehors du canton.

Il a été décidé que les bureaux de renseignements feront un effort spécial dans le domaine de la publicité pour mieux faire connaître au dehors les beautés naturelles et les ressources de notre canton, qui mérite d'être visité.

A la suite de réclamations énergiques de M. Elskes, l'Office suisse du tourisme a promis de recommander davantage par le passé notre canton aux étrangers, et ses réclamations relatives aux horaires de chemins de fer ont été souvent couronnées de succès.

Il serait désirable, de l'avis de l'assemblée, de demander la suppression à bref délai de la police des étrangers, dont les tracasseries contribuent pour une large part à la gravité de la crise économique en faisant partir les étrangers qui résident encore chez nous, en décourageant ceux qui voudraient venir chez nous et en faisant à notre pays la plus fâcheuse réputation. Pour intensifier la propagande en faveur de notre pays, l'éditeur de la « Gazette des étrangers » publie une revue intitulée « Le Jura suisse et ses lacs », revue à laquelle nous collaborons régulièrement.

Le nombre des sociétaires s'élève actuellement à 626 membres individuels et collectifs.

L'assemblée a enregistré avec un très vif regret la mort de M. Elie Douthébande et la démission de M. Henri Berthoud, tous les deux conseillers communaux de Neuchâtel ; M. Douthébande a été remplacé par M. Jean Wenger, nouveau représentant de la commune de Neuchâtel.

L'assemblée a nommé à l'unanimité M. Edmond Kuffer, négociant, à Neuchâtel, comme président de la société, en remplacement de M. Vuarnoz, démissionnaire, qui, après avoir fondé la société et l'avoir dirigée pendant 20 ans, se retire à Estavayer. Ce dernier a été l'objet d'une manifestation de sympathie et de reconnaissance, et une belle pièce d'argenterie lui a été remise.

Corcelles-Cormondrèche (corr.). — Dimanche dernier, à 1 heure, par un temps de brouillard, qui était en harmonie avec la cérémonie funèbre, une grande affluente de citoyens a rendu les derniers devoirs à M. Charles Buhler, dont le départ laisse de très sincères regrets. Au cimetière, M. Emile Weber, ancien président du Conseil communal a rappelé les vertus civiques du bon citoyen que fut Charles Buhler ; il a, en particulier, relevé le fait que ce citoyen modeste, mais fidèle, avait présidé le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche comme doyen d'âge, la commission du feu, la Société fraternelle de prévoyance et qu'il avait activement contribué au développement de l'art du tir dans la région de la Côte.

Gorgier. — L'autre matin, le domestique de la ferme du château de Gorgier, qui conduisait du lait à la gare, descendait à une allure déordonnée la route traversant le bois du château, lorsque arrivé au contour, près du pont, il ne fut plus maître de son attelage, qui s'engagea dans le lit du ruisseau, s'arrêtant net, les limonnières plantées dans la berge. Le choc violent projeta le malheureux charretier à quelques mètres de distance, contre un arbre où il se fit de nombreuses contusions, entre autres une grave fracture du bassin. Quant à l'attelage, il n'a que peu de mal et, chose curieuse, pas une goutte de lait n'a été renversée.

Saint-Aubin (corr.). — La semaine dernière, par un radieux soleil, le toit de la Baronne fut posé. Ce toit qui mesure 446 mètres carrés a nécessité la mobilisation de 35 chars à 2 et 4 chevaux et bœufs pour le transport de la tuile. Cet immense toit qui recueillera l'eau nécessaire au remplissage de trois étiers et à l'alimentation de 70 têtes de gros bétail, fut couvert en un jour, grâce au concours de tous, même des garçons des écoles.

La montagne est favorisée d'un temps idéal et dimanche les environs du Creux-du-Van étaient animés d'une foule de visiteurs comme en été. Le thermomètre accusait à la cabane Perrenoud 35 degrés au soleil à 11 heures. Le Creux de la Borne, — baume très intéressante située au sommet de la Côte de Montalchez, immédiatement au bord de la route — est imparfaitement protégé. Après l'accident qui a

taillé coûter la vie à un Bérichon, on a entouré ce trou, qui descend à pic à 14 ou 15 mètres de profondeur, de simples branches de hêtre, alors qu'il devrait y avoir là une bonne barrière en fer ou un mur.

Dombresson. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Henri Fallet, agriculteur à Dombresson, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du cercle de Dombresson, en remplacement du citoyen Constant Sandoz, démissionnaire.

Le Locle. — Vendredi dernier, un ouvrier sieur, travaillant à la scierie Bourquin, aux Pargots, a été victime d'un cruel accident. L'ouvrier a été terriblement déchaqueté par une scie circulaire. Transporté en hâte à l'hôpital du Locle, il y succomba.

Un incendie éclaté au Locle, samedi soir, dans un immeuble de la rue du Pont. Les efforts du poste des premiers secours n'ayant pas suffi à éteindre le feu, il fallut appeler les pompiers. A 7 1/2 h., tout danger était écarté. Les dégâts sont assez considérables. L'incendie paraît être dû à un fourneau mal allumé et non surveillé.

GRAND CONSEIL

Séance du 21 novembre

Présidence de M. O. Graber, président.

Par l'invitation du président, l'assemblée se lève pour honorer la mémoire de feu MM. Munger et Porchat, députés. Elle décide de siéger le lendemain de 8 heures à midi pour permettre aux députés d'assister aux obsèques de M. Porchat.

Pétitions. — Les communes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds demandent à l'Etat de céder aux communes du canton la moitié de la part du produit de l'impôt fédéral de guerre revenant au canton.

Des chômeurs de Corcelles-Cormondrèche désirent l'intervention de l'Etat auprès de cette commune pour la prolongation des allocations de chômage.

Le comité central de la Société fraternelle de prévoyance appelle l'aide de l'Etat pour lui permettre de supporter les charges de l'assurance infantile. Il s'agit pour l'Etat d'allouer un subside annuel égal à celui de la Confédération.

Tribunal cantonal. — Au nom du groupe radical, M. Wuthier propose de surseoir à la nomination d'un juge en remplacement de M. Robert, élu juge fédéral, jusqu'aux élections législatives. On aurait ainsi le temps d'examiner si l'on n'en pourrait pas revenir au système des trois juges, cela pour réaliser une économie.

M. Béguin déclare que le Conseil d'Etat se rallie à cette proposition, tandis que M. Favarger la combat et demande la nomination immédiate.

L'assemblée se prononce pour le renvoi par 62 voix contre 5.

Le quartier du Jorat. — Le Conseil ratifie la convention transférant le quartier du Jorat de la commune des Ponts-de-Martel à celle de Brot-Plamboz.

Sapeurs-pompiers. — Pour l'article 63 de la loi sur les constructions, la teneur suivante est proposée par le Conseil d'Etat :

« Les hommes non incorporés dans les corps des sapeurs-pompiers, mais qui sont en âge de l'être peuvent, dès qu'ils ont 20 ans révolus, être astreints au paiement d'une taxe annuelle d'exemption calculée selon une échelle soumise à l'approbation du Conseil d'Etat. »

M. P. Bonhôte propose de fixer un maximum à cette taxe et de l'arrêter à 100 fr.

Le Conseil d'Etat se rallie à cette proposition. M. M. Grandjean est opposé à la fixation d'un maximum pour que les communes aient toute liberté.

Par 42 voix contre 40, l'amendement Bonhôte est repoussé et le texte publié ci-dessus est adopté par 55 voix contre 14.

Autobus et auto-camions. — Le Conseil adhère au règlement concernant la circulation des véhicules automobiles et des cycles en Suisse.

M. E. Guyot désirerait que la législation s'étendît aux camions ne transportant que des marchandises, ceci en conséquence du récent accident de Valengin.

M. Jacot manifeste de l'inquiétude au sujet de la responsabilité civile que l'Etat peut assumer après l'examen par ses experts des autobus et auto-camions.

M. Staepli estime qu'une autorisation de conduire ne devrait être accordée que sur la production d'une attestation médicale de santé.

M. Calame, conseiller d'Etat, fait remarquer que les dispositions du projet — lequel est intercantonal — doivent être acceptées ou rejetées en bloc, mais ne peuvent être modifiées. Il répond à M. Guyot que l'auto-camion de Valengin avait été récemment révisé et trouvé bon.

M. H. Fallet fait la judicieuse observation que le règlement intercantonal devrait prévoir pour les conducteurs d'automobiles un apprentissage d'une durée moins dérisoire que ce n'est souvent le cas. (Il est évident que le public serait étonné s'il savait combien facilement on obtient un permis de conduire. — Réd.)

Le Conseil vote l'adhésion au règlement intercantonal révisé.

Motion. — MM. H. Richard, E. Bersot, E. Matthey-Tissot, F. Rognon, L. Brunner, J.-F. Jacot, J. Peillat, A. Brauen et A. Matthey de l'Etang déposent la motion suivante :

« Les soussignés, membres du groupe « Ordre et Liberté », après avoir pris connaissance du budget de 1922 et particulièrement de ses con-

ditions, déclarent que le budget de 1922 est trop élevé et qu'il est nécessaire de le réduire.

« Ils proposent de voter la résolution suivante :

« Le Conseil d'Etat est invité à réduire le budget de 1922 de 10 % et à consacrer ces économies à la réduction de la durée du service militaire et à la création de nouvelles places de travail. »

« Le Conseil d'Etat est invité à voter la résolution suivante :

« Le Conseil d'Etat est invité à réduire le budget de 1922 de 10 % et à consacrer ces économies à la réduction de la durée du service militaire et à la création de nouvelles places de travail. »

« Le Conseil d'Etat est invité à voter la résolution suivante :

« Le Conseil d'Etat est invité à réduire le budget de 1922 de 10 % et à consacrer ces économies à la réduction de la durée du service militaire et à la création de nouvelles places de travail. »

Connue dans l'Univers entier. En ce qui concerne la valeur nutritive, le goût et la digestion facile, l'Emulsion Scott, le régénérateur et fortifiant si apprécié, occupe certainement le premier rang. Quiconque veut s'assurer les avantages de cette préparation doit persister à n'accepter que la réelle Emulsion Scott. Le succès sera certain et l'on s'épargnera les déceptions qui ne peuvent manquer d'arriver, si l'on achète des contrefaçons de qualité moindre. Seulement l'Emulsion Scott, pas d'autre ! Prix : 3 fr. et 6 fr.

LE SAVON LACTÉ SUISSE ASPASIA S. A. Winterthur

Si vous êtes nerveux, fatigué, Si vous avez mauvaise mine, prenez du Biomat! 8 boîtes suffisent pour une bonne cure de régénération. Convient aux adultes comme aux enfants.

Une affaire à éclaircir On parle à mots couverts d'une affaire sensationnelle dans laquelle serait compromise la Femme X; nous reviendrons demain sur cette affaire qui passionnera tout Neuchâtel.

Comprimés d'Aspirine Exigez toujours l'emballage original avec les vignettes de la Réglementation suisse. Ces emballages seuls garantissent la qualité et donnent la certitude qu'il s'agit du véritable produit. Refusez énergiquement tous comprimés d'Aspirine Bayer se trouvant dans d'autres emballages afin d'éviter l'achat de contrefaçons et de falsifications de moindre valeur. Farbenfabriken vorm. Friedr. Bayer & Co. Leverkusen b. Köln a. Rhén. 56615

Tableau des Bourses de Genève, du 21 novembre 1921. Contient des données sur les actions et obligations de diverses sociétés.

clusions finales exposées par le gouvernement, demandant au Conseil d'Etat une étude et un rapport sur les questions suivantes :

- a) Propositions définitives sur l'organisation du Conseil d'Etat.
b) Simplifications et économies à apporter dans le rouage administratif cantonal en particulier : 1° Suppression ou réorganisation de toutes les préfectures. 2° Réunion en une seule fonction des fonctions de président du tribunal et de juge de paix dans tous les districts. 3° Révision du règlement de la Chambre cantonale du commerce.

Mine d'asphalte. — Est ratifiée la convention conclue le 30 septembre 1921 portant dérogation temporaire à la convention intervenue le 30 novembre 1912 entre l'Etat et la Neuchâtel Asphalt Company Limited.

Exercices des droits politiques. — M. Breguet, qui a signé avec réserves le rapport de la commission, proteste contre la suppression du droit de vote en matière communale qui frappe ceux qui ne peuvent pas payer leur impôt.

A l'article 6, M. Breguet voudrait qu'on laissât la possibilité d'être élus aux citoyens exerçant des droits politiques hors du canton et M. H. Fallet insiste pour que les citoyens n'ayant pas payé leur impôt puissent néanmoins voter au communal.

M. Béguin, président du Conseil d'Etat, répond qu'une révision de la constitution seule pourrait donner satisfaction à M. Breguet.

M. de Meuron estime que l'Etat doit être armé contre les contribuables qui peuvent mais ne veulent pas acquitter leurs charges fiscales.

M. Rognon propose de supprimer la disposition selon laquelle les acomptes versés sur bordereaux d'impôts peuvent être considérés comme paiements au point de vue spécial du droit de vote s'ils atteignent la moitié au moins du montant de l'impôt et à la condition que le total des taxes arriérées n'exécède pas la valeur de trois semestres.

L'amendement Rognon est appuyé par le Conseil d'Etat.

M. H. Berthoud, rapporteur, souligne le fait que le projet actuel limite à 5 ans, au lieu des 10 prévus dans la loi en vigueur, la recherche pour non paiement des contributions. C'est un adoucissement considérable.

Avec d'autres députés de son groupe, M. Eymann envisage que les fraudeurs sont aussi peu intéressants que ceux qui ne veulent pas payer l'impôt.

L'amendement Breguet (suppression de la restriction au droit de vote) est écarté par 64 voix contre 33.

L'amendement Rognon est accepté par 62 voix contre 35.

A l'article 71, le principe des listes conjointes est maintenu par 50 voix contre 31.

L'article 81, qui consacre l'élection tacite, n'est pas combattu.

Le projet retourne à la commission selon le règlement.

NEUCHÂTEL

Les funérailles de M. Ferdinand Porchat, dirigées par M. J. Turin, lieutenant-colonel, auront lieu dans l'ordre suivant :

Le corbillard accompagné des membres de la famille et d'un certain nombre d'amis, quittera la maison mortuaire à 12 heures 10 et se rendra à l'Hôtel de Ville où le cercueil sera déposé.

A 12 h. 50 aura lieu le rassemblement du convoi funèbre sur la Place de l'Hôtel de Ville, et à 13 h., le départ pour le Temple du Bas, par les rues Saint-Honoré et du Bassin dans l'ordre suivant :

Un groupe d'agents de la police communale, Musique militaire, corbillard, parents du défunt, drapeau de la Commune, Conseil communal, Conseil général, Conseil d'Etat, Députés au Grand Conseil, Délégués des villes suisses et des communes, comité central de la Société fédérale de chant, commissions communales, fonctionnaires et employés communaux, société «L'Union», Cercle national et Cercle du Sapiin, Association patriotique radicale, sociétés diverses, citoyens, un groupe d'agents de la police communale.

Au Temple du Bas, le public sera admis sur la galerie qui fait face à la chaire et entrera par l'escalier sud.

La cérémonie commencera par un morceau d'orgue. Puis on entendra successivement un discours de M. Max Reutter, vice-président du Conseil communal, un chant de l'Orphéon, des discours de MM. H. Fallet, président du Conseil général, Henri Calame, président de l'Association patriotique radicale neuchâteloise, Charles Troyon, professeur à Lausanne, président de la commission fédérale de musique, un chant du Frohsinn, et un discours de M. H. Rosat, de la société de «L'Union». Un morceau d'orgue terminera la cérémonie.

Le convoi se reformera sur la place nord du Temple dans le même ordre qu'à l'arrivée. Il traversera les rues du Concert, de l'Hôpital, du Seyon, de l'Écluse et se rendra à Beaugregard. Au cimetièrre de Beaugregard, une oraison funèbre sera prononcée par le pasteur Paul DuBois et le convoi sera licencié après un morceau de musique de la Musique militaire.

A propos de santé. — On nous écrit :

« L'intéressant article de M. S. P. paru dans votre numéro de lundi me rappelle un souvenir d'enfance que je me fais un plaisir de rapporter ici.

Alors que nous usions nos culottes sur les bancs du collège (ce n'est pas d'hier, car il y a plus de 50 ans !) un salut gigantesque avait été péché dans la baie d'Auvergnier, ce salut était resté légendaire et je le vois encore exposé dans la vitrine de M. Charles Seinet, rue des Epêcheurs ; énorme, noir, visqueux, la mâchoire peu engageante, il nous faisait l'effet d'un monstre et son aspect rébarbatif hanta longtemps nos cerveaux d'écoliers (mon ami M. S. P. s'en souviendra peut-être aussi bien que moi). Actuellement, on n'en pêche plus guère d'aussi phénoménaux et c'est la Saugie qui pour le moment détient le record ! C'est décidément de ce côté-là qu'il faut chercher le salut !

Récital D. de Coulon. — L'extrême variété des genres de musique inscrits au programme d'hier soir n'a peut-être pas évité à celui-ci l'impression de monotonie qui est toujours l'écueil des récitals de chant seul ; pour la dissiper complètement, il est fallu sans doute un numéro de plus grande envergure que la succession de lieds qui nous a été offerte ou un « cycle » complet.

Ceci dit, nous nous exprimons de reconnaître le très grand succès obtenu par Mlle Dora de Coulon ; elle a été applaudie et... fleurie comme rarement on le fut à Neuchâtel ; aussi le piano de concert disparaissait-il sous les gerbes et les bouquets. Et ce n'était que justice. Mlle de Coulon a toujours la même jolie voix au service de laquelle elle met ses connaissances étendues et sa grande technique de chant ; son programme a été interprété avec une sûreté et une méthode impeccables, auxquelles il ne man-

quait peut-être qu'un peu de spontanéité et de relief.

Au piano, M. Albert Quinche a été l'accompagnateur parfait que nous connaissons depuis longtemps, et sa tâche n'était pas facile : les compositions de Debussy avec leurs harmonies recherchées et celles d'Honegger en raison de leur écriture polytonale, parfois déconcertante, mais aussi d'un réalisme puissant, font du rôle de l'accompagnateur un rôle de premier plan.

Max-E. PORRET.

Sauver les enfants. — On nous écrit :

Jeudi soir, au Temple du Bas, aura lieu une conférence publique et gratuite dont on parle beaucoup en ville. Il s'agit de donner quelques précisions.

Sauver les enfants ! sauver les enfants, les enfants suisses tout d'abord, puis les petits étrangers ; telle est la devise du Mouvement de la jeunesse romande, qui organise cette conférence. L'orateur, M. Weber-Bauler, de l'Union internationale de secours aux enfants, parlera de la situation atroce des enfants dans l'est de l'Europe. Sur l'écran, il fera passer des documents « vivants » de cette misère que nous avons peine à concevoir ; il parlera des secours offerts par la charité publique ; enfin il donnera quelques détails sur la situation et les secours aux enfants russes. Le public neuchâtelois aura ainsi l'occasion de voir où vont les milliers de francs qu'il a versés au M. J. R. et d'entendre dire par une personne autorisée quelques vérités sur la question des secours à la Russie.

Végétation. — Un propriétaire a cueilli dans son jardin de « La Solitude », à Bôle, un bouquet de belles fraises que l'on peut voir dans notre vitrine.

Souscription en faveur de la Mission médicale suisse en Russie

Anonyme, 10 fr. ; M. M., 5 fr. ; F. H., 20 fr. ; Mme L. J., 5 fr. ; Mlle H. J., 5 fr. ; anonyme, 2 fr. ; Z. D., 5 fr. ; anonyme, M. B., 2 fr. Total à ce jour : 178 fr.

POLITIQUE

La conférence de Washington

L'Angleterre accepte en partie le plan Hughes WASHINGTON, 21 (Havas). — On apprend de source américaine qu'à la suite des conversations d'hier entre MM. Hughes, Balfour et l'amiral Kato, la Grande-Bretagne accepte sans réserves la proposition de 3/5 du plan Hughes pour les flottes américaine et japonaise. Cette acceptation est formulée, quoique seulement en principe, à la suite du désir de la délégation britannique de faire aboutir les amendements relatifs aux sous-marins et aux constructions navales.

Une large entente WASHINGTON, 21 (Havas). — L'idée se fait jour dans les milieux français, en ce qui concerne la question d'extrême-Orient, que la conférence devra se terminer par la constitution d'une sorte de large entente entre toutes les puissances intéressées qui s'engageraient à résoudre en commun les problèmes non réglés à la conférence de Washington, ainsi que ceux qui viendraient à se poser ultérieurement.

Les cercles américains paraissent disposés à accueillir favorablement cette suggestion qui, en répondant aux vœux de la délégation chinoise, à la fin de son mémorandum, et en maintenant l'action commune entre tous les intéressés, pourrait, semble-t-il, constituer un moyen pratique de régler les difficultés qui surviendraient dans la politique à suivre à l'égard de la Chine.

Les négociations anglo-égyptiennes

LONDRES, 21 (Havas). — Le « Morning Post » reçoit du Caire une dépêche officielle qui assure que les offres faites à la délégation égyptienne à Londres étaient inférieures à celles prévues par le projet Milner. Les autorités anglaises demandaient le maintien des garnisons en Egypte, de nouvelles garanties pour la protection des intérêts britanniques, le maintien des fonctionnaires britanniques financiers et juridiques responsables, ainsi qu'un certain contrôle anglais sur les traités internationaux qui pourraient conclure l'Egypte.

On ajoute qu'il faut considérer comme probable la démission du cabinet dès le retour d'Adli pacha.

La situation en Allemagne

Le pillage continue à Berlin BERLIN, 21 (Wolff). — Dans la matinée de lundi, des magasins de denrées alimentaires ont été de nouveau pillés en plusieurs endroits de la ville. Les chômeurs ont pénétré dans des magasins de confections situés à la Gertraudenstrasse et s'y sont complètement vêtus de neuf. La police a réussi à arrêter une quarantaine de ces individus.

L'agitation en Italie

Les grévistes montent de la lassitude MILAN, 21. — Le conflit survenu dans la branche de la métallurgie en Ligurie entre le personnel et les industriels, vient d'être apaisé par la conclusion d'un compromis qui a été signé dimanche dans le cabinet du ministre du travail.

On mande de Gênes qu'à la suite de cet accord le comité de la grève en Ligurie a décidé de se réunir à l'effet d'examiner s'il convient maintenant de proclamer la fin de la grève. Le seul motif qui pourrait être opposé à cette décision est le licenciement du personnel municipal, soit des 500 ouvriers de la commune. Le comité exige, en effet, la réintégration de ce personnel avant de proclamer la fin de la grève.

L'Egypte revendique son indépendance

LE CAIRE, 22 (Havas). — On mande que la délégation de Zagmout-Pacha a reçu un manifeste déclarant qu'il est du devoir de la nation d'accepter la rupture des négociations avec calme et dignité. La nation doit réaliser son indépendance. Le coup qui vient de lui être porté ne doit pas la décourager.

Le sultan à Angora ?

ATHENES, 21 (Agence d'Athènes). — Le « Politika » apprend de Constantinople que l'assemblée d'Angora examine en ce moment la proposition d'inviter le sultan à s'installer à Angora. Constantinople serait ainsi abandonnée pour sauver l'Anatolie.

Un emprunt moscovite

LONDRES, 21 (Havas). — Le « Times » reproduit une information de source communiste, selon laquelle le gouvernement de Moscou s'apprêterait à demander aux travailleurs du monde entier leur souscription à un emprunt de 100 millions de dollars.

Le trésor chinois est vide

LONDRES, 21 (Havas). — Une dépêche de Tokio au « Daily Express » signale la détresse financière de la Chine. Le trésor est vide. Depuis quelque temps, les fonctionnaires ne sont plus payés et un krach apparaît inévitable. D'autre part, une dépêche du correspondant du « Times » à Pékin apprend que si les banques sont encore ouvertes, deux d'entre elles ont déjà virtuellement suspendu leurs paiements.

Les élections vandoises

LAUSANNE, 21. — L'ensemble des résultats connus des élections pour le renouvellement des autorités communales dans le canton de Vaud confirme partout la victoire des listes d'entente du bloc national.

Les socialistes n'enregistrent nulle part une victoire. A Vevey, la liste socialiste met en ballottage 2 libéraux et 7 radicaux sur 80.

A Yverdon, Payerme, Nyon et Sainte-Croix, l'échec des socialistes est complet. A Renens, où les socialistes avaient la majorité, la liste radicale fait 348 voix et la liste socialiste 268.

A La Tour-de-Peilz, la coalition socialiste jeunes-radicaux est battue par l'entente libérale radicale.

NOUVELLES DIVERSES

Une affaire de cocaïne. — Le tribunal de police de Genève a condamné un nommé Dobrachowsky, Polonais d'origine, naturalisé Frimbourgeois, à 300 fr. d'amende, pour vente illicite de cocaïne ; une dizaine de personnes ont été condamnées chacune à 250 fr. d'amende. Le tribunal, dans son jugement, regrette de ne pouvoir disposer d'articles de loi pénale plus sévères. Dobrachowsky est inculpé dans une nouvelle poursuite, pour vente de cocaïne.

Accident de montagne. — M. Nicolas Weidmann, âgé de 21 ans et originaire de Lucerne, a fait, dimanche, une chute mortelle au Pilate. On vient de retrouver son cadavre.

La viande chère

Le gouvernement canadien, annonce les journaux, a l'intention de créer en Angleterre, en France, en Belgique et en Hollande d'immenses parcs de bestiaux où l'on engraisserait pour l'abattage des bœufs importés du Canada. Reproduisant cette nouvelle, la « Berner Tagwacht » annonce en outre qu'un exportateur de bœufs d'Argentine est arrivé en Suisse pour essayer de plaquer de grands arriivages. Cet homme compétent aurait déclaré que les prix payés en Suisse pour la viande sont les plus hauts de tous ceux pratiqués en Europe, et qu'il se ferait fort de vendre, pris à l'abattoir d'Anvers, des bœufs à raison de 1 fr. 80 le kilo, poids vif, et même de 1 fr. 70 pour de grandes quantités. Nous pourrions donc, même avec la douane actuelle, avoir du bœuf à 2 fr. 22 le kilo en Suisse.

Sans les droits de douane, ce prix serait même de 1 fr. 87. Mais les frais et la quantité des formalités à remplir découragent les exportateurs. On peut se faire une idée de ces frais en comparant les deux tableaux ci-après pour un wagon de 12 bœufs rendu à Zurich.

Tableau comparatif des frais d'importation en Suisse (Anciens taux vs Nouveaux taux) pour un wagon de 12 bœufs.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La question chinoise est résolue

WASHINGTON, 22 (Havas). — La résolution suivante a été adoptée lundi : Les Etats-Unis, la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et le Portugal déclarent leur ferme intention :

- 1° de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité du territoire administratif de la Chine ;
2° de lui donner la possibilité et la liberté complètes de se développer ;
3° d'user de leur influence en vue de l'établissement et du maintien du principe de l'égalité pour le commerce et l'industrie de toutes les nations sur le territoire de la Chine ;
4° de s'abstenir de tirer avantage des circonstances actuelles pour chercher à acquiescer des droits spéciaux et des privilèges qui pourraient porter atteinte aux droits des sujets ou même des Etats amis et de s'abstenir également d'encourager des actions constituant une menace pour la sécurité de ce pays.

Les derniers résultats des élections belges

BRUXELLES, 22 (Havas). — A la Chambre des députés, les catholiques n'ont perdu aucun siège ; ils en gagneraient même de sept à neuf. Les libéraux équilibrent à peu près leurs gains et leurs pertes, ils gagnent sept à huit sièges et en perdent sept. Les socialistes perdent sept sièges et en gagnent trois.

Quant au Sénat, sa composition subira des modifications plus sensibles. Il se pourrait que les catholiques ne fussent plus en majorité. Au surplus, il est fort possible que les partis de gauche s'entendent pour former dans les deux Chambres une forte majorité qui ne pourra toutefois exister que si les socialistes renoncent à certaines de leurs revendications extrémistes.

Cours des changes

Tableau des cours des changes pour le mardi 22 novembre 1921, par rapport à la Banque Borthoud & Co, Neuchâtel.

Achat et vente de billets de banque étrangers au meilleur cours.

Cours sans encasement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257. Toutes opérations de banque aux meilleures conditions. Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Monsieur Ferdinand PORCHAT. Président du Conseil communal de Neuchâtel. Président central de la Société fédérale de chant. Survenu subitement le samedi 19 novembre. L'ensevelissement aura lieu à Neuchâtel, le mardi 22 novembre. Départ du cortège funèbre de l'Hôtel de Ville, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société fédérale de gymnastique L'Ancienne sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire de la section, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mardi 22 courant.

Messieurs les membres de la Société fédérale de gymnastique, section de Serrières, sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire de la Société. L'enterrement aura lieu mardi 22 courant, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société fraternelle de Prévoyance, section de Neuchâtel, sont informés du décès de Madame et Monsieur Lauber-de Rougemont, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Pierre de Montmolin, ses enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Henri de Montmolin, leurs enfants et petits-enfants ; les enfants et petits-enfants de Monsieur Henri de Rougemont ; les familles de Marval, de Rougemont et de Botzheim, font part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, Mademoiselle Marie de ROUGEMONT, survenu le 21 novembre, à Saint-Aubin.

Messieurs les membres de la Société des Fonctionnaires de la ville de Neuchâtel sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, Président du Conseil communal. Les obsèques auront lieu le mardi 22 novembre 1921. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société des Fonctionnaires de la ville de Neuchâtel sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, Président du Conseil communal. Les obsèques auront lieu le mardi 22 novembre 1921. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société des Fonctionnaires de la ville de Neuchâtel sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, Président du Conseil communal. Les obsèques auront lieu le mardi 22 novembre 1921. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre, à 1 heure de l'après-midi. Départ : Place de l'Hôtel de Ville.

Messieurs les membres de la Société fédérale de gymnastique L'Ancienne sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire de la section, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mardi 22 courant.

Messieurs les membres de la Société fédérale de gymnastique, section de Serrières, sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire de la Société. L'enterrement aura lieu mardi 22 courant, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société fraternelle de Prévoyance, section de Neuchâtel, sont informés du décès de Madame et Monsieur Lauber-de Rougemont, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Pierre de Montmolin, ses enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Henri de Montmolin, leurs enfants et petits-enfants ; les enfants et petits-enfants de Monsieur Henri de Rougemont ; les familles de Marval, de Rougemont et de Botzheim, font part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, Mademoiselle Marie de ROUGEMONT, survenu le 21 novembre, à Saint-Aubin.

Messieurs les membres de la Société des Fonctionnaires de la ville de Neuchâtel sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, Président du Conseil communal. Les obsèques auront lieu le mardi 22 novembre 1921. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société des Fonctionnaires de la ville de Neuchâtel sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, Président du Conseil communal. Les obsèques auront lieu le mardi 22 novembre 1921. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société des Fonctionnaires de la ville de Neuchâtel sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, Président du Conseil communal. Les obsèques auront lieu le mardi 22 novembre 1921. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville, à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre. Départ du convoi funèbre de la place de l'Hôtel de Ville à 13 heures.

Messieurs les membres de la Société de chant L'Orphéon sont informés du décès de Monsieur Ferdinand PORCHAT, membre honoraire et président du Comité central de la Société fédérale de chant. L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 novembre, à 1 heure de l'après-midi. Départ : Place de l'Hôtel de Ville.